

NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION

Un nouveau rôle triennal d'évaluation a été déposé pour les années 2024, 2025, 2026 et celui-ci entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Les valeurs qui y sont inscrites reflètent les conditions du marché au 1^{er} juillet 2022 et ce nouveau rôle d'évaluation révèle que la valeur d'une résidence unifamiliale moyenne connaîtra une hausse d'environ de 50 %. Comme il s'agit d'une variation moyenne, ce pourcentage varie selon l'évolution du marché immobilier, l'âge des résidences, les dimensions des terrains et en fonction d'autres facteurs. Considérant cette importante hausse de l'évaluation foncière, le conseil municipal a révisé à la baisse la taxe foncière générale 2024, afin de limiter l'impact sur le compte de taxes des contribuables.

IMPOSITION DES TAXES 2024 COMPARATIVEMENT À CELLES DE 2023

	Taux 2023	Taux 2024	base d'imposition
Taxes foncières générales			
Taxes foncières générales	0.5390 \$	0.3830 \$	par 100 \$ d'évaluation
Taxes services de la Sûreté du Québec	0.0304 \$	0.0226 \$	par 100 \$ d'évaluation
Taxes, compensations et tarifications des services municipaux			
Matières résiduelles			
Résidus domestiques	119.72 \$	121.00 \$	par logement pour une unité d'occupation permanente ou par établissement commercial
Matières recyclables	56.20 \$	42.42 \$	
Matières organiques	49.64 \$	35.22 \$	
Résidus domestiques	59.86 \$	60.50 \$	par logement pour une unité d'occupation saisonnière (chalet)
Matières recyclables	28.10 \$	21.21 \$	
Matières organiques	24.82 \$	17.61 \$	
Résidus domestiques	598.60 \$	605.00 \$	pour un immeuble à 6 logements ou plus
Matières recyclables	281.00 \$	212.10 \$	
Matières organiques	248.20 \$	176.10 \$	
Service de la Sûreté du Québec			
Service de la Sûreté du Québec	107.62 \$	114.92 \$	par unité d'évaluation construite
	53.81 \$	57.46 \$	par terrain vague
	538.10 \$	574.60 \$	pour un immeuble à 6 logements ou plus
Vidange des installations septiques			
Vidange régulière des installations septiques	117.62 \$	121.68 \$	par installation septique d'une résidence isolée permanente ou par établissement commercial
	58.81 \$	60.84 \$	par installation septique d'une résidence isolée saisonnière (chalet)
Vidange supplémentaire des installations septiques	234.24 \$	243.36 \$	par installation septique d'une résidence isolée permanente ou saisonnière (chalet) ou par établissement commercial
Vidange hors saison des installations septiques	254.54 \$	254.54 \$	par installation septique d'une résidence isolée permanente ou saisonnière (chalet) ou par établissement commercial
Déplacement inutile	35.00 \$	35.00 \$	Si l'entrepreneur ne peut procéder à la vidange et doit revenir sur les lieux

Entre le 15 novembre et le 31 décembre de chaque année, le Conseil municipal doit préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice qui commence le 1^{er} janvier. Il doit présenter un budget équilibré qui prévoit au moins des revenus égaux ou supérieurs aux dépenses conformément à la loi.

RÉSUMÉ SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

	2023	2024
REVENUS		
▪ Taxes sur la valeur foncière	838 886 \$	861 496 \$
▪ Taxes sur une autre base	178 241 \$	176 721 \$
▪ Compensation tenant lieu de taxes	6 801 \$	7 267 \$
▪ Transferts	235 545 \$	274 782 \$
▪ Services rendus	7 256 \$	8 197 \$
▪ Imposition de droits	38 360 \$	27 280 \$
▪ Amendes et pénalités	900 \$	1 439 \$
▪ Intérêts	5 632 \$	11 386 \$
▪ Autres revenus	35 940 \$	62 391 \$
TOTAL DES REVENUS	1 347 561 \$	1 430 959 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

▪ Administration	328 814 \$	334 219 \$
▪ Sécurité publique	278 359 \$	337 205 \$
▪ Transport	359 519 \$	359 174 \$
▪ Hygiène du milieu	171 031 \$	196 379 \$
▪ Santé et bien-être	450 \$	- \$
▪ Aménagement, urbanisme et développement	34 408 \$	43 320 \$
▪ Loisirs et culture	94 510 \$	117 681 \$
▪ Frais de financement	20 730 \$	24 341 \$
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 287 821 \$	1 412 319 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

FINANCEMENT

▪ Financement à long terme des activités de fonctionnement	-	-
▪ Remboursement de la dette à long terme	79 700 \$	61 200 \$
TOTAL FINANCEMENT	79 700 \$	61 200 \$

AFFECTATION

▪ Affectations - activités d'investissement	6 040 \$	9 690 \$
▪ Excédent de fonctionnement affecté	(26 000) \$	(52 250) \$
TOTAL AFFECTATION	(19 960) \$	(42 560) \$

TOTAL DES CONCILIATIONS À DES FINS FISCALES	59 740 \$	18 640 \$
--	------------------	------------------

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	- \$	- \$
---	-------------	-------------

RÉSUMÉ SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

2023

2024

REVENUS

▪ Transferts relatifs à des ententes de partage de frais et autres transferts	465 798 \$	2 620 660 \$
▪ Autres revenus	54 206 \$	- \$
TOTAL DES REVENUS	520 004 \$	2 620 660 \$

CONCILIATIONS À DES FINS FISCALES

IMMOBILISATIONS

▪ Administration	- \$	21 430 \$
▪ Sécurité publique	- \$	20 690 \$
▪ Transport	295 722 \$	151 180 \$
▪ Hygiène du milieu	500 000 \$	- \$
▪ Santé et bien-être	- \$	- \$
▪ Aménagement, urbanisme et développement	- \$	- \$
▪ Loisirs et culture	273 920 \$	3 011 040 \$
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	1 069 642 \$	3 204 340 \$

PRÊTS, PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE À TITRE D'INVESTISSEMENT ET PARTICIPATIONS DANS DES

ENTREPRISES MUNICIPALES

▪ Émission de prêts - mise aux normes des installations septiques	- \$	250 000 \$
TOTAL PRÊTS, PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE À TITRE D'INVESTISSEMENT ET PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES MUNICIPALES	- \$	250 000 \$

FINANCEMENT

▪ Financement à long terme	500 000 \$	784 670 \$
TOTAL DU FINANCEMENT	500 000 \$	784 670 \$

AFFECTATION

▪ Affectations - activités de fonctionnement	6 040 \$	9 690 \$
▪ Excédent de fonctionnement non affecté	43 598 \$	39 320 \$
TOTAL DES AFFECTATIONS	49 638 \$	49 010 \$

TOTAL DES CONCILIATIONS À DES FINS FISCALES	520 004 \$	2 620 660 \$
--	-------------------	---------------------

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	- \$	- \$
---	-------------	-------------

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DES ANNÉES 2024, 2025 ET 2026

En plus de l'adoption des prévisions budgétaires 2024, un programme triennal d'immobilisations a été adopté pour les années 2024, 2025 et 2026. Ce programme est un ensemble de projets d'investissements que la municipalité prévoit réaliser au cours des trois prochaines années. Il s'agit d'un plan qui met en perspective de nouveaux projets tout en assurant le maintien et la qualité des actifs municipaux. Il est à noter que l'adoption du programme triennal d'immobilisations ne constitue pas une obligation ou une garantie de sa réalisation. Les projets devront d'abord être soumis au conseil municipal pour approbation.

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION PAR FONCTION	ANNÉE	ANNÉE	ANNÉE	TOTAL DES TROIS ANNÉES	MODE DE FINANCEMENT 2024, 2025 ET 2026
	2024	2025	2026		
• Administration	21 430 \$	15 750 \$	- \$	37 180 \$	Activités de fonctionnement, surplus accumulé non affecté et surplus accumulé non affecté réservé pour l'achat, le remplacement d'équipements, d'ameublements et de véhicules
• Sécurité publique	20 690 \$	- \$	64 600 \$	85 290 \$	Activités de fonctionnement et surplus accumulé non affecté réservé pour l'achat, le remplacement d'équipements, d'ameublements et de véhicules
• Transport	151 180 \$	375 350 \$	500 000 \$	1 026 530 \$	Aide financière dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ), conditionnel à l'obtention d'une aide financière dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2024-2028 (TECQ), conditionnel à l'obtention d'aide financière et fonds réservés pour la réfection et l'entretien de certaines voies publiques (carières et sablières)
• Hygiène du milieu	- \$	137 560 \$	- \$	137 560 \$	Conditionnel à l'obtention d'une aide financière au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2024-2028 (TECQ)
• Loisirs et culture	3 011 040 \$	135 960 \$	- \$	3 147 000 \$	Activités de fonctionnement, surplus accumulé non affecté réservé pour l'achat, le remplacement d'équipements, d'ameublements et de véhicules, conditionnel à l'obtention d'une aide financière au PRACIM, aide financière dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2024-2028 (TECQ), aide financière au Fonds pour l'accessibilité, aide financière provenant du F.S.P.S. et emprunt à long terme
TOTAL	3 204 340 \$	664 620 \$	564 600 \$	4 433 560 \$	